

Appréciation de l'acceptabilité du risque (mesure de la probabilité d'un résultat indésirable et de sa gravité) associé à l'utilisation d'une technologie dans une situation donnée (pour un patient souffrant d'un problème de santé particulier, par exemple) par un clinicien ayant une certaine formation, ou dans un milieu de traitement donné.

Syn. : innocuité* (n.f.)

*Innocuité et sécurité sont synonymes, mais ne sont pas parfaitement interchangeables. Innocuité fait référence au principe actif d'un médicament ou d'une technologie, alors que sécurité est plus large et englobe également les mesures de précaution à prendre pour éviter qu'une technologie devienne dangereuse, par exemple.